



Athora Schrodgers Global Energy Transition

Date de création de la fiche 18/11/2024



Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

Schrodgers est un gestionnaire d'actifs mondial qui gère activement et de manière responsable des investissements pour un large éventail d'institutions et de particuliers. Les 60 équipes d'investissement réparties dans le monde entier - de Hong Kong à l'Australie, en passant par les Amériques et l'Europe - aident les clients à atteindre leurs objectifs financiers de manière durable grâce à un large éventail de solutions d'investissement.

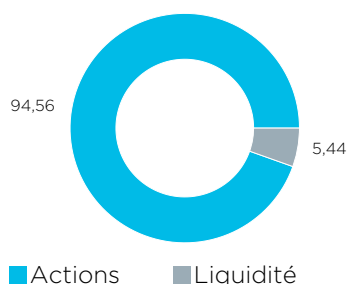
Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

Le fonds sous-jacent Schroder International Selection Fund Global Energy Transition vise à générer une croissance du capital en investissant dans des actions de sociétés du monde entier qui sont associées à la transition mondiale vers des sources d'énergie ayant une empreinte carbone plus faible.

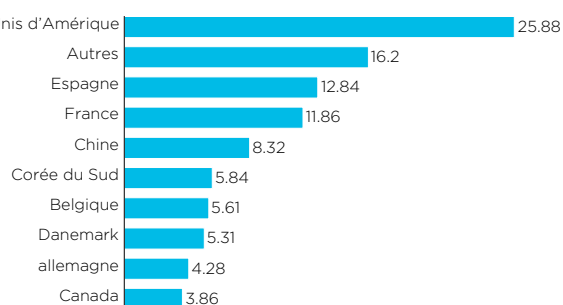
- Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent :
- est géré activement et investit au moins 75 % de ses actifs dans des investissements qui contribuent à la transition mondiale vers des sources d'énergie ayant une empreinte carbone réduite, telles que la production, la distribution, le stockage et le transport d'énergie avec une empreinte carbone plus faible, ainsi que la chaîne d'approvisionnement, les fournisseurs de matériaux et les sociétés technologiques associés ;
 - investit exclusivement dans des sociétés qui tirent au moins 50 % de leurs recettes d'activités contribuant à cette transition, ou qui jouent un rôle essentiel dans cette transition et augmentent leur exposition à de telles activités ;
 - investit au moins les deux tiers de ses actifs dans une gamme concentrée de sociétés du monde entier. Il peut investir jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements du marché monétaire, et détenir des liquidités ;
 - peut utiliser des instruments dérivés (à des fins de gestion ou de couverture de risque).

Répartition du fonds au 30/09/2024

Allocations des actifs (%)



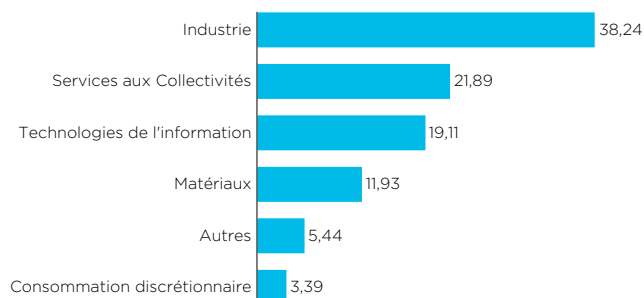
Répartition géographique des actions (%)



10 premières lignes du portefeuille (%)

Vestas Wind Systems A/S	5,31
EDP Renovaveis SA	4,03
Redeia Corp SA	3,66
Enphase Energy Inc	3,56
Xinyi Solar Holdings Ltd	3,47
First Solar Inc	3,46
Johnson Matthey PLC	3,29
Hydro One Ltd	3,14
Samsung SDI Co Ltd	3,06
Corp ACCIONA Energias Renovables SA	3,00

Répartition sectorielle (%)

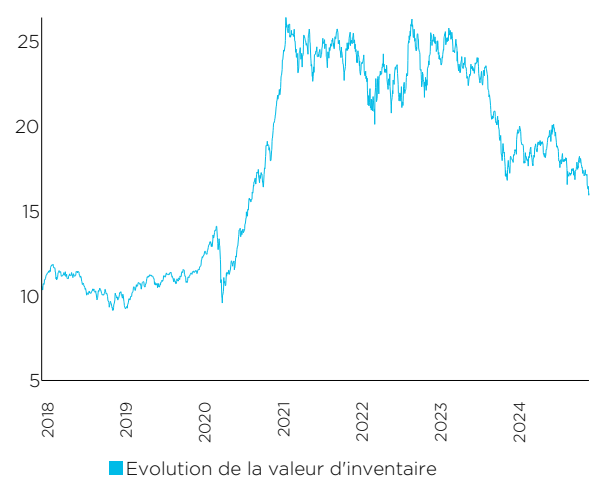
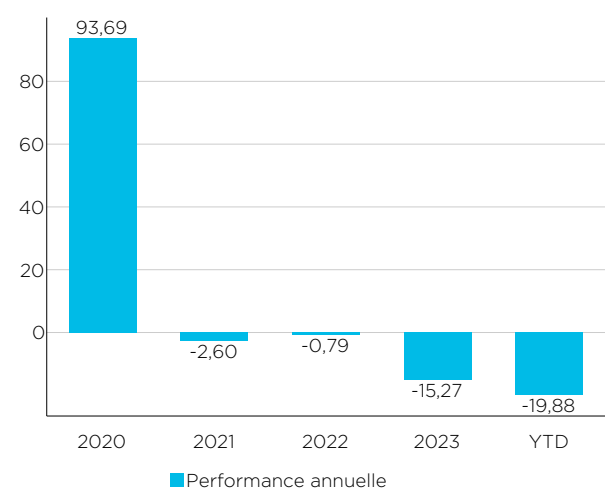


Caractéristiques

Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU2390151400	Gestionnaire du fonds sous-jacent	Schroder Investment Management (Europe) S.A.
Fonds sous-jacent	Schroder International Selection Fund Global Energy Transition A Accumulation EUR	ISR (1 à 7)	1 2 3 4 <u>5</u> 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent * * * * *			
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Schroders Global Energy Transition	Devise	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	Frais de gestion	0,85% par an
Date de lancement	23/01/2023	Valorisation	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	Valeur au lancement	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

 Au lancement 23/01/2023 **25,00 €**

 Au 15/11/2024 **16,02 €**
EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE ²

PERFORMANCE ANNUELLE (%) ²

Rendements cumulatifs ²

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
-8,74 %	-6,16 %	-18,00 %	-19,88 %	-9,57 %	-36,60 %	39,56 %	-

Rendements annualisés ²

1Y	3Y	5Y	10Y
-9,57 %	-14,09 %	6,89 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Schroders Global Energy Transition a été créé le 23/01/2023. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent Schroder International Selection Fund Global Energy Transition A Accumulation EUR, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité³

Art. SFDR	9		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	Label ESG	<ul style="list-style-type: none"> · FNG · GreenFin · Towards Sustainability
Min. d'objectifs de durabilité (B)	75%	Indice ESG	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	100%	Intégration Risques de durabilité	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX3-FR-SCET	Annexe 4 ou 5	SFDR-ANNEX5-FR-SCET
Caractéristiques ESG	<ul style="list-style-type: none"> · ESG factors integration · Values/Activities based screening · Sustainability-themed investing · Impact/community investing · Corporate engagement & shareholder action 		
Objectifs de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> · Utilisation efficiente des ressources énergétiques · Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) 		
Principales incidences négatives / Principal Adverse Impacts (PAI)	<ul style="list-style-type: none"> · (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) 		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.